

SELECTIF NATIONAL NAGE EN EAU VIVE

SLALOM et DESCENTE

LESTELLE - BETHARRAM
4 AU 6 AVRIL 2026



SÉLECTIF NATIONAL DE NAGE EN EAU VIVE

SLALOM 2026

Le 05 Avril 2026

DESCENTE 2026

Le 06 Avril 2026

La commission Nationale et le Comité Subaquatique Nouvelle Aquitaine de Nage en Eau Vive ont le plaisir de vous accueillir pour le deuxième sélectif National de Slalom et de Descente 2026 sur :

Le Gave de Pau à Lestelle-Bétharram

Comité d'Organisation :

Responsable de l'organisation	:	Patrick DUPRAT
Juge de départ	:	Myriam JEAN-LOUIS/Alain BEDOS
Juge d'arrivée / chronométreur	:	Bernadette GAUDY
Secrétaire à l'arrivée	:	Françoise MERCE/Valérie DUPRAT
Contrôleur matériel compétiteur	:	Jacques SOFYS
Délégué fédéral	:	Alain BEDOS
Escorte femmes	:	Présente sur la compétition
Escorte hommes	:	Présent sur la compétition
Responsable des jeunes	:	Wilfrid MERCIER

Comité de Course :

Directeur de Course	:	Christian BOUSQUET
Chargé de mission compétition	:	Yohann WURSTHORN
Responsable des juges	:	Alain BEDOS
Responsable Sécurité	:	Jacques SOFYS
Responsable Chronométrage	:	Patrick DUPRAT
Responsable Informatique et Classement	:	Patrick DUPRAT & Raphaël IGELIA

Comité de Compétition :

Présidente de la CN - NEV	:	Françoise GRAND
L'Organisateur de la compétition	:	Patrick DUPRAT
Directeur de Course	:	Christian BOUSQUET
Le représentant des Nageurs	:	élu par les chefs d'équipe

Jury de Compétition :

Présidente de la CN - NEV	:	Françoise GRAND
Chargé de mission compétition	:	Yohann WURSTHORN
Directeur de Course	:	Christian BOUSQUET
Responsable des juges	:	Alain BEDOS
Responsable Chronométrage	:	Patrick DUPRAT
Le représentant des Nageurs	:	élu par les chefs d'équipe

SÉLECTIF NATIONAL DE NAGE EN EAU VIVE

SLALOM 2026 Le 05 Avril 2026

DESCENTE 2026 Le 06 Avril 2026

Le Gave de Pau à Lestelle-Bétharram

Le règlement appliqué est le règlement compétition de la Commission Nationale NEV FFESSM.

Les présidents ou responsables de clubs, engagent les compétiteurs en tenant compte de leur niveau et de la classe du torrent (III-IV). Ils en assument la responsabilité.
Chaque club, doit mettre à la disposition de l'organisation un adulte accompagnant par enfant engagé.

Lors de la confirmation des inscriptions, le chef d'équipe doit présenter pour chacun de ses nageurs :

- La licence FFESSM 2026 + assurance loisirs 1 ou assurance individuelle notifiant la couverture de la pratique de la nage en eau vive en compétition.
- **Pour les adultes :**
Un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la nage en eau vive en compétition, daté de moins de 1 an au jour de la compétition et délivré par tout médecin.
- **Pour les Mineurs :**
Seule est exigée la présentation d'une attestation de réponses négatives au questionnaire de santé (moins d'un an) tel que prévu depuis 2021 pour tous mineurs.
Questionnaire et attestation de réponses négatives FFESSM en ligne sur <https://medical.ffessm.fr>
- **Un justificatif attestant à minima le N1 NEV (hors compétition jeunes).**
- Les deux autorisations parentales si le nageur est mineur.

Une pièce d'identité reconnue par l'administration française peut être demandée au compétiteur en complément de justificatif d'inscription.

De même, la non-présentation d'une pièce d'identité est également considérée comme un refus de se soumettre au contrôle anti-dopage (cas de disqualification).

Disposition particulière COVID 19 :

En fonction de la situation sanitaire, nous mettrons en place toutes les recommandations demandées par la FFESSM et les Autorité de Santé Public. N'oublions pas d'appliquer les gestes barrières.

Équipement :

Tout nageur présentant un équipement non conforme au règlement ne pourra pas prendre le départ.

Les palmes en fibres sont interdites pour les catégories benjamins et minimes.

Le comité d'organisation pourra :

Modifier les horaires en fonction du nombre de participants.

Le comité de compétition pourra :

Modifier, ajourner ou annuler l'épreuve pour des raisons de sécurité.

CONTACTS

Responsable de l'Organisation :

Nom : **Patrick DUPRAT**
Adresse : **8, Chemin de l'Host
33610 BCESTAS France**
Téléphone : **+ 33 (0) 6 43 36 75 40**
Mail : **patrick.d33@orange.fr**

Nom : **Christian BOUSQUET**
Adresse : **63, Rue Louis Laverny
33130 BEGLES France**
Téléphone : **+ 33 (0) 6 09 72 73 35**
Mail : **bousquet.c33@gmail.com**

SÉLECTIF NATIONAL DE NAGE EN EAU VIVE

SLALOM 2026

Le 05 Avril 2026

DESCENTE 2026

Le 06 Avril 2026

Le Gave de Pau à Lestelle-Bétharram

Samedi 04 avril 2026

De 13 H à 14 H 00 au PC Course*:

- **Confirmation des engagements Descente & Slalom.**

De 14 H à 17 H 00 : Reconnaissance du parcours de Slalom par les compétiteurs.
Navigation libre sous la responsabilité des clubs.

17 H 30 : Réunion du comité d'organisation et de l'équipe sécurité

18 H 00 : BRIEFING * + retrait des dossards par le chef d'équipe*
Élection du représentant des Nageurs*.

*Sport Nature

Dimanche 05 avril 2026

8 H 30 : Installation de juges, des chronométreurs et des équipes de sécurité.

9 H 00 : Départ du sélectif Slalom (toutes les 60 secondes).

12H00 : Départ des Jeunes Slalom (toutes les 60 secondes) ;

13 H 00 : Fin de la Compétition.

SÉLECTIF NATIONAL DE NAGE EN EAU VIVE

SLALOM 2026

Le 04 Avril 2026

DESCENTE 2026

Le 05 Avril 2026

Le Gave de Pau à Lestelle-Bétharram

Dimanche 05 avril 2026

De 14 H 30 à 17 H 00 : Reconnaissance du parcours de Descente par les compétiteurs.
Navigation libre sous la responsabilité des clubs.

- 17 H 00 : Réunion du comité d'organisation et de l'équipe sécurité
- 17 H 30 : BRIEFING * + retrait des dossards par le chef d'équipe
- 18 H 00 : Résultats Slalom, Remise des prix & vin d'honneur.*

*Sport Nature

Lundi 06 Avril 2026

- 9 H 00 : Installation de juges, des chronométreurs et des équipes de sécurité
- 9 H 30 : Départ du sélectif Descente (toutes les 30 secondes)
- 11 H 30 : Départ des jeunes Descente (toutes les 30 secondes)
- 13 H 00 : Des Résultats et de la Remise des Prix*

*Sport Nature

LES PARCOURS

SÉLECTIF

Rivières parcourues : Gave de Pau 7,8 Kilomètres

Départ : Barrage de Peyrouse

Arrivée : Pont des Grottes

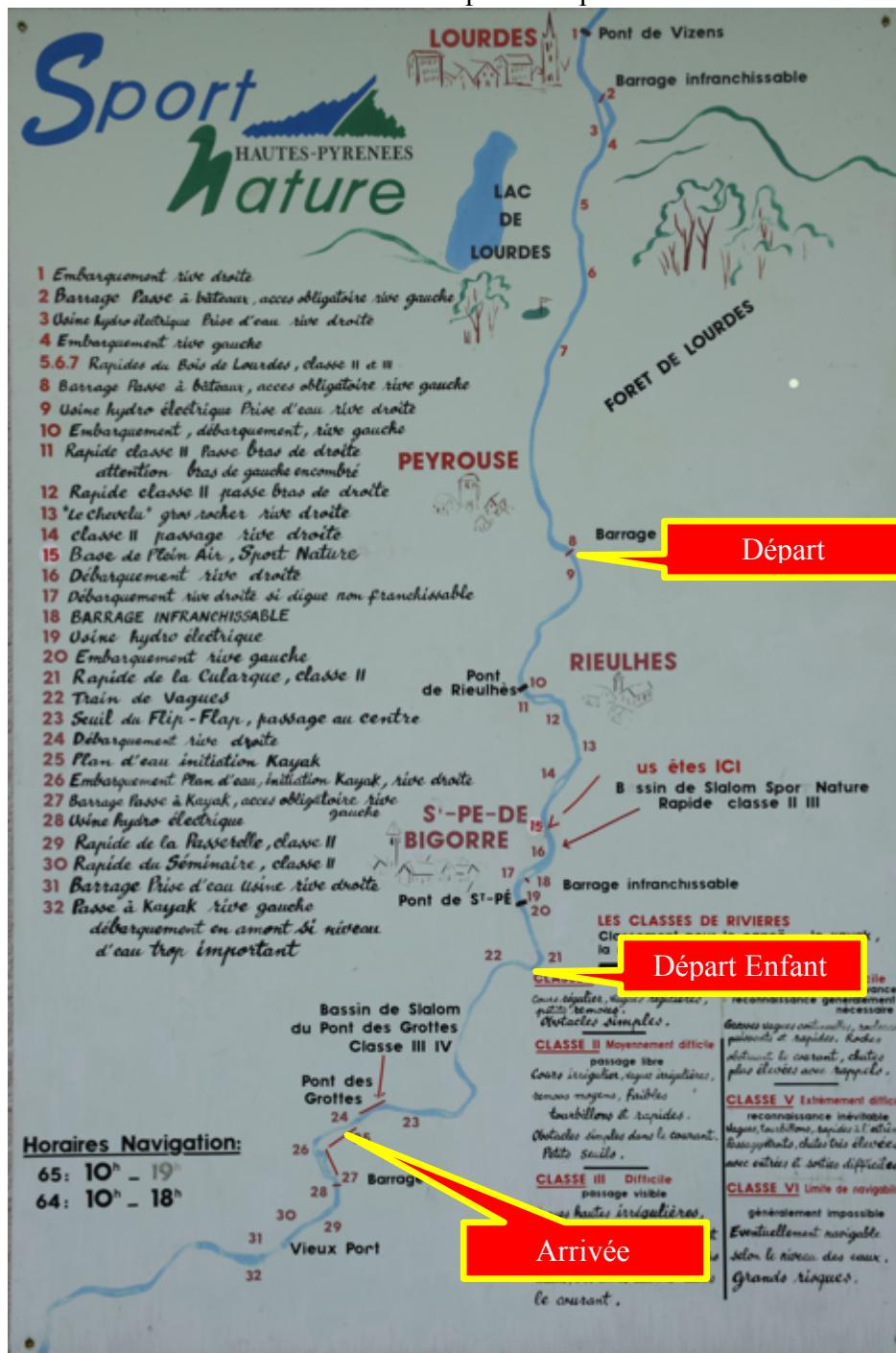
JEUNE

Rivières parcourues : Gave de Pau 1,2 kilomètres

Départ : Route des Grottes (carrefour D526/D152)

Arrivée : Pont des Grottes

En fonction du niveaux d'eau les parcours pourront être modifiés



INSCRIPTION COMPÉTITION

ÉPREUVE	<i>Désignation</i>	Sélectif National de Slalom & Course Jeunes – Saison 2026
	<i>Date – Lieu</i>	05/04/2026 – Le Gave de Pau 64800 LESTELLE-BÉTHARRAM
	<i>Catégories</i>	Toutes catégories

COORDONNÉES CLUB <i>NOM</i> _____ <i>N° d'affiliation</i> _____ <i>Coordonnées (adresse, téléphone)</i> _____ _____	CACHET CLUB _____	RESPONSABLE NEV <i>NOM</i> _____ <i>tél.</i> _____ <i>E-mail</i> _____ <i>Signature</i>
---	-----------------------------	--

CHEF D'ÉQUIPE* :

Nom :

Prénom :

 Candidat représentant des compétiteurs**

Tél. :

* Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. ** Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRÉNOM	Date de naissance jj/mm/aaaa	Catégorie	N° licence (Obligatoire)	Niveau Technique	↓
1						<input type="checkbox"/>
2						<input type="checkbox"/>
3						<input type="checkbox"/>
<i>Chaque club doit mettre à disposition de l'organisation une personne pour 3 nageurs engagés.</i>						
4						<input type="checkbox"/>
5						<input type="checkbox"/>
6						<input type="checkbox"/>
7						<input type="checkbox"/>
8						<input type="checkbox"/>
9						<input type="checkbox"/>
10						<input type="checkbox"/>

Personne à disposition de l'organisation : NOM _____ PRENOM _____ JF1 : oui -
Autre(s) personne(s) : _____ non

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.

Date Limite d'inscription : le 23 mars 2026

Les inscriptions ainsi que les frais d'inscriptions sont à effectuer sur le site HELLOASSO :
<https://www.helloasso.com/associations/ffessm-commission-nage-en-eau-vive/evenements/selectif-slalom-2026-betharram>

La fiche d'inscription et les documents annexes sont à envoyer à Bernadette GAUDY et Patrick DUPRAT par mail à :
bernie33@hotmail.fr et patrick.d33@orange.fr

INSCRIPTION COMPÉTITION

ÉPREUVE Désignation
 Date – Lieu
 Catégories

Sélectif National de Descente & Course Jeune – Saison 2026
06/04/2026 – Le Gave de Pau 64800 LESTELLE-BÉTHARRAM
Toutes Catégories

COORDONNÉES CLUB

NOM _____

 N° d'affiliation _____
 Coordonnées (adresse, téléphone)

CACHET CLUB

RESPONSABLE NEV

NOM _____
 tél. _____
 E-mail _____
 Signature

CHEF D'ÉQUIPE* :

Nom : _____ Prénom : _____

Candidat représentant des compétiteurs**

Tél. : _____

* Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. ** Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRÉNOM	Date de naissance jj/mm/aaaa	Catégorie	N° licence (Obligatoire)	Niveau Technique	↓
1						<input type="checkbox"/>
2						<input type="checkbox"/>
3						<input type="checkbox"/>
<i>Chaque club doit mettre à disposition de l'organisation une personne pour 3 nageurs engagés.</i>						
4						<input type="checkbox"/>
5						<input type="checkbox"/>
6						<input type="checkbox"/>
7						<input type="checkbox"/>
8						<input type="checkbox"/>
9						<input type="checkbox"/>
10						<input type="checkbox"/>

Personne à disposition de l'organisation : NOM _____ PRENOM _____

JF1 : oui -
non

Autre(s) personne(s) : _____

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.

Date Limite d'inscription : le 23 Mars 2026

Les inscriptions ainsi que les frais d'inscriptions sont à effectuer sur le site HELLOASSO :
<https://www.helloasso.com/associations/ffessm-commission-nage-en-eau-vive/evenements/selectif-descente-2026-betharram>

La fiche d'inscription et les documents annexes sont à envoyer à Bernadette GAUDY et Patrick DUPRAT par mail à :
bernie33@hotmail.fr et patrick.d33@orange.fr

AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT PRELÈVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE SUR LES MINEURS

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport (*)

Je soussigné :

Représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale de :

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur :

Attestation établie le :

A :

Signature du représentant légal :

(*) Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

AUTORISATION PARENTALE

Pour la participation aux activités de Nage en Eau Vive

Type :

Descente Slalom

Genre de la manifestation : Sélectif National de Descente & de Slalom 2026

Lieu : **Le Gave de Pau 64800 Lestelle-Bétharram**

Date : **du 04 au 06 avril 2026**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame

Né(e) le / / à,

Domicilié au

Agissant en qualité de représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale,

Autorise Mon fils :

Ma fille :

L'enfant :

Né(e) le / / à,

À participer à la manifestation sportive citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

Cette autorisation est valable du : au

Fait à :

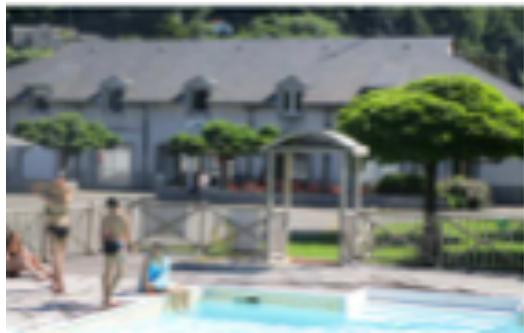
le :

Signature

Pour vos hébergements vous pouvez nous contacter et nous retourner la fiche de réservation.

Nous avons Réserve 30 places dans le Gîte :

Hautes Pyrénées Sport Nature
Impasse de Pradette
65270 St Pé-de-Bigorre



Tarifs

Hébergement en Pension complète
Du Samedi 04/04 repas du soir
Au lundi 06/04 midi

100 € par personne

Attention les hébergements sont à confirmés au plus tard le 15 mars 2026

Hébergement Gîte Pension Complète du 04/04 au 06/04

Attention 30 places disponibles

Cout d'hébergement : 100,00 € / personne / 2 nuits en pension complète.

Club :

	Nom	Prénom	Du Samedi 04/04 repas du soir au Lundi 06/04 midi
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

Date Limite d'inscription : le 15 mars 2026

Les inscriptions ainsi que les frais d'inscriptions sont à effectuer sur le site HELLOASSO :

<https://www.helloasso.com/associations/ffessm-commission-nage-en-eau-vive/evenements/hebergement-pension-complete-betharam>

La fiche d'inscription et les documents annexes sont à envoyer à Bernadette GAUDY et Patrick DUPRAT par mail à :

bernie33@hotmail.fr et patrick.d33@orange.fr